

L'HEBDO DISCIPLINAIRE

Communiqué sur la période du 04.04.2023.

La commission de discipline du mardi 28 et jeudi 30 mars 2023 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :

1 équipe d'un club a écopé de 2 matchs de suspension de terrain avec sursis

Manquement à la sécurité

1 joueur a écopé de 10 matchs de suspension

Comportement obscène envers un officiel

1 joueur a écopé de 8 matchs de suspension ferme

Acte de brutalité envers un adversaire, aggravé par R.A.P.

3 joueurs ont écopé de 7 matchs de suspension ferme

Acte de brutalité envers un adversaire

1 joueur a écopé d'une suspension à titre conservatoire en attendant son audition

2 dossiers ont été placés en instruction

Suspicion de fraude et l'autre pour menaces et intimidations, tentative de coups, envers un officiel, hors rencontre ;

10 demandes de rapports ont été transmises à des clubs, licenciés, pour l'obtention d'informations complémentaires, en attendant d'entrer en voie de sanction

1 dossier a été classé sans suite

1 joueur a été rétabli dans ses droits

